



CNDS, encore un détournement?

Tout d'abord il nous semble nécessaire de rappeler que le CNDS (Centre National pour le développement du Sport), créé en 2006, succédant au FNDS, a pour premier et seul objectif de favoriser et développer la pratique sportive pour tous les publics. Le sport de masse est le réservoir duquel surgit régulièrement l'élite, (voir les résultats des Championnats d'Europe d'Athlétisme et de Natation) qui démontre que le modèle français peut rivaliser avec les autres grandes nations, tout en disposant de moyens forts mais raisonnables.

Cette situation contraste fortement avec le sport professionnel et les déconvenues des bleus en Afrique du Sud. A l'heure où les financements alloués au mouvement sportif sont de plus en plus aléatoires et en nette diminution (baisse de 14,4% sur le budget du Ministère) annonce faite par Madame la Ministre, la question du financement des grands stades échauffe à nouveau les esprits. Il est donc surprenant d'apprendre que 15 % de l'enveloppe du CNDS seraient alloués au sport professionnel pour la construction de grands stades, afin de recevoir l'Euro 2016.

Pour calmer les inquiétudes, on nous annonce que cet argent est loin de couvrir

l'ensemble des besoins financiers des investissements dont la majeure partie sera financée par les collectivités et donc par nos impôts locaux.

Force est de constater que le CNOSF s'accommode de cette situation, et qu'il adopte le point de vue du rapport de David Douillet. Certes il reste encore prudent sur ce point, mais d'ores et déjà nous n'approuvons pas sa stratégie, s'il en est une... Il s'est du reste réjoui "d'un prélèvement complémentaire de 0,3% sur les produits des jeux en dur, gérés par la Française des Jeux" Nous ne partageons pas cet optimisme. En effet, il a été indiqué que la taxe perçue sur les paris sportifs devrait passer de 1,8% à 2,1%, permettant une rentrée de fonds supplémentaires estimée à 120 millions d'euros sur 5 ans. Cette estimation ne tient pas compte d'un possible essoufflement de cette activité. D'autre part, comme l'a fait remarquer Marie Georges Buffet, ancienne Ministre des Sports, il est choquant "d'asseoir le financement du sport sur une conduite additive ». D'autres personnes se sont déjà exprimées sur ce sujet avant elle, Bernard Amsallem président de la FFA qui avait déclaré



dans la Lettre de l'Economie et du Sport "On ne peut pas jouer l'avenir du sport à la roulette!!"

Par le jeu d'habiles calculs, on parvient à admettre que, tout compte fait, la baisse du budget consacré au sport ne serait que de 3,1%, en y incorporant le CNDS, ce qui serait en période de baisse générale, pas si mal que cela,

on serait donc des privilégiés... la ficelle est un peu grosse!! Le prélèvement

complémentaire de 0,3 % sur les produits des jeux ne servant en définitive qu'à compenser la somme de 150 millions qui devait être allouée du CNDS sur 4 ans pour la construction des grands stades. Il est donc facile de constater que l'Etat voit son engagement réduit à 418,4 millions d'euros au lieu de 455,9 millions (208,5 millions + 247,4 millions du CNDS) en raison des 37,5 millions prélevés sur le CNDS pour l'année 2011 (1/4 des 150 millions).

La question n'est donc pas de savoir si nous avons besoin de ces infrastructures, mais celle de savoir l'utilisation principale qui en sera faite. On est quand même en droit de s'interroger sur la contribution que devrait apporter le football professionnel, au

regard des salaires faramineux des joueurs, des primes et autres avantages exorbitants octroyés aux joueurs. Dans de telles conditions et dans un contexte de crise et de rigueur pour l'Etat et les Collectivités territoriales, comment le mouvement sportif ne serait pas inquiet sur l'avenir lié aux subventions qui lui sont allouées et dont la pérennité est sans cesse remise en cause. Non les bénévoles ne descendront pas dans les rues, à quoi bon, ils rentreront chez eux et laisseront le soin à d'autres de contribuer à la fameuse "Cohésion Sociale", et à titre personnel ce sera à mon vif regret.

C.L.

Dans ce numéro :

Sport et développement durable : les 5 grands défis de Rama Yade	2
CNDS: budget sport amateur et sport professionnel	2
Le Livre Blanc de l'Equipe	3
Championnat du monde de cyclisme	3
Réforme des collectivités territoriales	3
Sport Santé	4
Dossier Dopage	5
L'Actualité du CDOS 94	6
Les Echos 94	7
CCNS : changements dans les salaires	8

Sport et développement durable: les cinq grands défis de Rama YADE



Rama YADE

En Mai 2010, la secrétaire d'Etat chargée des sports avait organisé, avec le CNOSEF, les premières assises du sport et du développement durable. Quel bilan peut-on dresser six mois après? Cinq grands défis ont été constatés.

Le premier concerne « la mise en place d'une nouvelle gouvernance du sport » par une instance nationale au sein de laquelle les collectivités territoriales doivent avoir leur place, tout comme les industries du sport., et qui aura pour mission d'appliquer les décisions prises lors des Assises.

Le deuxième évoque « la création d'une centre de ressources dédié au développement durable », centre qui devra analyser et évaluer les politiques mises en place dans ce contexte dans une logique de réseau organisé.

Le troisième tient à placer le développement durable « au cœur de la formation des éducateurs ». Ces derniers sont les mieux placés pour transmettre les valeurs associées au respect de l'environnement social et naturel, il est donc important de s'attarder à former nos éducateurs en ayant conscience de ce fait, notamment dans le cadre des formations professionnelles continues.

Le quatrième défi s'attaque à l'« évolution des équipements sportifs ». Ils doivent se renouveler grâce à l'implication d'architectes et urbanistes dont les priorités se portent sur le respect des normes écologiques en corrélation avec l'adaptation aux attentes sociales des gens qui fréquentent ces équipements.

Enfin le cinquième défi s'attache à « la stratégie d'accueil de

la France en matière d'événements sportifs ». Une réelle rigueur doit être systématiquement appliquée lors de l'élaboration de nos candidatures, tout comme au long de la préparation et de la mise en place des événements pour satisfaire leur bon déroulement, garantir le développement économique et social tout en respectant l'environnement du lieu d'accueil, et faire de la France une référence en la matière.

En complément de ces cinq constats, l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES) a émis 16 propositions concernant la gouvernance du sport, les équipements sportifs, l'environnement et le sport professionnel. Pour retrouver ces propositions, rendez-vous sur notre rubrique Actualités sur www.cdos94.org

« Faire de la France une référence en la matière »

CNDS: budget sport amateur et sport professionnel

Le CNDS voit ses ressources augmenter de 6,5% en 2010, augmentation qui devrait s'accroître avec la rentrée supplémentaire de 35 Millions d'euros par an issus des prélèvements sur les paris sportifs en ligne. Mais qu'en est-il de la répartition de ces ressources?

La secrétaire d'Etat chargée des sports, Rama YADE, a réaffirmé la nécessité d'investir dans les quartiers dits populaires, avec l'allocation de plus de 35 millions d'euros pour ces zones, ainsi que de développer l'activité des zones rurales, le tout en venant en aide à un peu plus de 11 000 associations qui ont également bénéficié de plusieurs

subventions exceptionnelles au cours de l'année 2010.

Notons également que les DOM et TOM se verront attribuer la somme de 15 millions d'euros pour la création et la rénovation d'établissements de formation, ainsi que des aides destinées à près de 2000 clubs et une soixantaine d'infrastructures.

En ce qui concerne le handisport, ce sont 20 millions d'euros qui sont prévus pour aider les fédérations et clubs à maintenir leurs activités en direction de ce public.

L'enveloppe du haut niveau quant à elle atteindra les 103 millions d'euros, hors enveloppe pour l'INSEP qui est

évaluée à près de 37 millions d'euros supplémentaires alloués au fonctionnement de l'établissement et à la rénovation de ses infrastructures.

En effet depuis 2009, L'INSEP a été reconnu comme l'instance animant « le réseau de sport de haut niveau », jouant « un rôle d'expertise et d'accompagnement auprès des fédérations », menant la préparation olympique et développant « son effort de recherche et de formation. »

Deux autres pôles d'investissement majeurs ont été rappelés par la Secrétaire d'Etat: les équipements sportifs et les grands événements sportifs, en corrélation avec son discours sur le développe-

ment durable.

En ce qui concerne les équipements, on notera la phrase suivante: « Les grands équipements ne concernent pas que les sports les mieux dotés ». Nous espérons donc que ce ne sera pas qu'un effet d'annonce.

Pour les grands événements, on retiendra le soutien important apporté à la candidature d'Annecy pour les JO d'hiver de 2018 aussi bien pour financer les efforts de promotion que pour la construction de nouvelles infrastructures.; ainsi que l'aide sur la candidature à la Ryder Cup 2018 à la Fédération Française de Golf.

101 propositions pour le football français, le Livre blanc de l'Equipe

Le quotidien sportif aime le débat et a invité 83 personnalités à s'exprimer sur le modèle français. L'organisation, le management, l'argent, la formation, les valeurs du sport sont des thèmes récurrents sans que se dessine un consensus.

Parmi les idées originales, signalons celle de Lionel LETIZI, gardien toujours en activité, qui préconise de reconvertir en arbitres des joueurs au chômage, celle de William LONGUET, éducateur à l'UJA Alfortville qui considère que le football est un vecteur essentiel du lien social, celle de Denis MASSEGLIA qui recentre le débat autour des valeurs du

sport, celles de Marie-George BUFFET qui réclame un foot facteur d'émancipation et un système électoral déjà préconisé : un licencié – une voix, et celle de Jean-François LAMOUR qui constate que le « terrain » n'est pas disposé à évoluer.



Mais pourquoi changer une organisation qui a fait ses preuves parce qu'un groupe d'hommes a dérapé, à commencer par son guide ? Pourquoi faire comprendre que les

institutions sont en cause, dédouaner les hommes ou exonérer les responsables ? Pourquoi ignorer les règlements donc le droit (voir le précédent SCOOP) ?

Au classement mondial, nous régressons alors que le Président de la République reçoit en audience privée un joueur emblématique, alors que nous possédons d'excellents éducateurs, d'excellents joueurs, d'excellents supporters, d'excellents médias (et journalistes). Ce Livre blanc peut-il contribuer à redresser la barre ? Donner une explication et apporter des pistes des progrès était probablement l'objectif. Est-il atteint ?

Championnat du monde de cyclisme, l'organisateur plaide la cause des coureurs

Démarche surprenante que cette lecture par l'organisateur d'un message d'un coureur dont l'identité n'a pas été révélée, si ce n'est qu'il a une certaine notoriété. Le message, rendu public lors d'une conférence sur l'avenir du cyclisme, est destiné à l'UCI dont on apprécie, à nouveau, la capacité d'écoute.

Sont expressément dénoncés :

- les conditions dans lesquelles s'effectuent les contrôles liés au passeport biologique,

que,

- le financement du support biologique autoritairement imputé aux équipes,
- le manque de rigueur lors des manipulations,
- le manque de « professionnalisme » des préleveurs,
- une probable corruption

Enfin et en conclusion, il est suggéré que l'UCI ne s'occupe plus du secteur professionnel,

le trop fameux « protour » ! Aucun commentaire de la part de l'UCI.



Faut-il craindre la réforme des collectivités territoriales?

Après de multiples signaux du monde associatif et sportif, relayés par une frange politique au dessus des partis, les élus val de marnais ont ouvertement pris position pour une continuité de notre financement. Faut-il pour autant se considérer à l'abri des turbulences ?

La nouvelle organisation des collectivités locales s'accompagne des deux éléments fondamentaux : la réforme de la fiscalité locale (suppression de la taxe professionnelle par exemple) et décentralisation sans transfert de ressources. Exsangues, les collectivités territoriales seront contraintes, à l'insu

de leur plein gré, de réduire le financement du sport et de renoncer à des investissements : piscine, gymnase, stade, etc...

Quel avenir envisager avec cette nouvelle organisation et les multiples changements qui s'annoncent encore ?

JO d'Hiver 2018

Deux cent quatre comités olympiques étaient à Acapulco où les 3 villes retenues pour les JO d'hiver 2018 présentaient une nouvelle version de leur dossier. Le choix définitif aura lieu, rappelons le, à Durban, en Afrique du Sud, le 6 juillet 2011.

De l'avis général, Munich est toujours leader devant la ville coréenne de Pyeongchang. Anney bien qu'en progrès semble toujours distancée.

Remaniement ministériel

David DOUILLET propose ses services pour le Secrétariat d'Etat aux Sports dont la rumeur annonce la suppression, tandis que Rama YADE milite pour la Jeunesse... et publie un livre opportunément dénommé « Lettre à la Jeunesse ».

Le Bénévole

On en parle régulièrement mais jamais assez. Le bénévole s'engage dans le mouvement associatif et notamment sportif où l'absence de rémunération est un gage d'indépendance et une force. A la recherche d'un épanouissement personnel, le bénévole, modeste et discret, compétent et efficace, n'hésite jamais à défendre une cause, à promouvoir des valeurs essentielles et, depuis des lustres, à être un éducateur, un conseiller en santé et un consultant en cohésion sociale. Animer le terrain est son quotidien.

Sport Santé

Les cyclistes de très haut niveau ont une espérance de vie supérieure à la moyenne



André MAHE

Selon une enquête de l'IRMES (Institut de Recherche Médicale et d'Epidémiologie du Sport) diffusée lors de son dernier congrès annuel et portant sur 751 cyclistes, parmi les 10 premiers des Tours de France et d'Italie, de 1903 à 2009, regroupés par génération de 10 ans, il apparaît que :

- 51% sont encore en vie,
- Pour les coureurs nés avant 1930, l'espérance de vie est de 9 ans supérieure à la

moyenne des hommes,

- Il est trop tôt pour se prononcer pour les coureurs nés après 1930 mais le rapport prévoit une espérance de vie toujours supérieure à la moyenne.

Ces résultats encourageants sont cependant tempérés par deux observations : sur les 238 coureurs du seul Tour de France nés après 1930, 25 sont décédés à l'âge moyen de 49,8

ans, d'une part et, un « pic de décès précoces et violents » est constaté dans la population des coureurs nés dans les années 70 et ayant disputé le Tour de France dans les années 90.

Nous profitons de ces quelques lignes pour signaler la disparition, le 19 octobre, d'André MAHE, vainqueur « ex-æquo » d'un Paris – Roubaix pittoresque. Il était né à Paris le 18 novembre 1919.

1500 morts subites par an dans le sport

Dans la continuité de l'information précédente, cet autre constat aussi scientifique et important : entre 1 000 et 1 500 personnes meurent chaque année, subitement, durant la pratique sportive, selon une communication de l'Académie Nationale de Médecine.

Ce résultat global est immédiatement qualifié d'étonnamment bas, par le cardiologue

Richard BRION, puisque ce sont 40 000 personnes qui nous quittent chaque année de cette manière. Fortement médiatisée chez le sportif de haut niveau, la mort subite, toujours selon la faculté, a pour origine dans 90 % des cas une pathologie cardiovasculaire. Le dépistage est donc essentiel et on ne peut qu'encourager le bilan cardio-vasculaire mais c'est ainsi « qu'on écarte de la com-

pétition de nombreux athlètes qui n'auraient jamais présenté d'accident ».

Etre formé aux gestes qui sauvent et la présence de défibrillateurs sont bien évidemment des compléments indispensables qui doivent être généralisés. Notons enfin que le dopage ne serait pas un facteur de risque.

« entre 1000 et 1500 personnes meurent chaque année [...] durant la pratique sportive »

Séminaire Sport-Santé : la prescription d'activité physique

Dans le n°205, on vous avait parlé de notre nouveau moteur de recherche permettant au grand public et aux médecins prescripteurs d'activité physique de trouver une association adaptée à certains besoins. Vous avez été nombreux à répondre à notre enquête, et on vous en remercie.

Dans la continuité de ce projet, nous organisons, en collaboration avec la DDCS 94, un séminaire afin de rapprocher le personnel de santé et le mouvement sportif. Celui-ci aura lieu le Mardi 23 Novembre dès

20h, au Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil.

Au programme, présentation de la Marche Nordique et du Cyclotourisme comme activités pour les sédentaires, avec deux thématiques phares : la problématique de l'appareil locomoteur dans la reprise d'une activité physique (arthrose des membres inférieurs, lombalgies, kinésithérapie...), et la reprise de l'activité physique chez le patient diabétique (spécificités et adaptations thérapeutiques.)

Ce projet a reçu le parrainage de nombreux organismes de santé. Tous les médecins généralistes et kinésithérapeutes, les directeurs et directrices des services des sports et de la santé du département, ainsi que les comités départementaux sont invités à participer à cette soirée dont l'initiative est une première en Ile-de-France.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation mais que vous souhaitez assister au séminaire, vous pouvez télécharger notre bulletin depuis la rubrique [Actualités](#) de notre site (attention nombre de places limité).



Dossier Dopage: bilan et nouveautés

L'Agence nationale antidopage a conduit près de 5900 contrôles au cours du 1er semestre 2010, en s'attachant particulièrement aux jeunes et aux sports collectifs, aussi bien sur les compétitions de niveau national (68 % des contrôles) que régional (16,6%), qu'en dehors des compétitions (15,4%) et lors des préparations olympiques. On s'interrogera au passage sur la raison de contrôles plus massifs sur certaines disciplines telles que le handball et le football qui comptent moins d'infractions que le rugby moins contrôlé.

Sur l'ensemble de ces examens, 124 résultats ont été constatés suspects avec 188 substances non-autorisées décelées. En tête de liste, la Fédération Française d'Haltérophilie, Musculation, Force Athlétique et Culturisme où les agents anabolisants sont les substances les plus répandues, et où les refus et carences sont nombreux (20 infractions sur 341 contrôles). Viennent ensuite le rugby avec les cannabinoïdes (16 infractions sur 497 contrôles), puis l'athlétisme (10 infractions sur 688 contrôles) et le cyclisme (7 infractions sur 716 contrôles) avec les glucocorticoïdes. Malheureusement, nous constatons que tous les sports sont touchés, mêmes des fédérations telles que l'UFOLEP et la FSGT, et c'est une bien trop longue liste que vous pouvez retrouver dans le n°992 de la Lettre de l'économie du sport qui expose le détail des résultats.

En ce qui concerne les substances en elles-mêmes, les principales détectées sur les 188 sont les suivantes : cannabinoïdes (50), anabolisants (47), glucocorticoïdes (45), stimulants (19), diurétiques (13), bêta-2 agonistes (13), antagonistes (3), bêta-bloquants (3), et hormones peptidiques (1). Le laboratoire de l'Agence fait apparaître que 72 % d'entre elles sont ce qu'on appelle « spécifiées ». Dans leur cas, si l'athlète arrive à prouver que leur prise n'est en rien liée à la volonté d'améliorer ses performances, alors la sentence n'est pas aussi dure. On peut ainsi faire le parallèle avec certains médicaments (soi-disant) pris dans le cas du traitement ponctuel d'une maladie, souvent dans le cadre de traitements expérimentaux non approuvés par les autorités gouvernementales, alors qu'ils cachent en réalité une réelle démarche de dopage sportif sur du long terme.

Si le pourcentage de contrôles positifs ne représente que 2% des examens, nombreuses sont encore les substances non décelables, et les risques de mort liés à ces pratiques n'en sont en rien diminués. Il est donc important de rester vigilants notamment dans l'encadrement des jeunes qui restent les premières victimes de ce fléau.

En vue de renforcer cette lutte contre le dopage, l'Agence Mondiale Antidopage se réunit chaque année afin d'éditer une nouvelle liste des substances et méthodes interdites. Le comité exécutif de l'AMA s'est ainsi regroupé le 18 septembre à

Montréal pour approuver celle qui sera effective en 2011. L'élaboration de cette dernière résulte d'un long travail de concertation avec des experts scientifiques internationaux avisés des dernières avancées en la matière pour contrer au mieux les parades d'invisibilité des produits dopants. Au programme des nouveautés :



- Une nouvelle section, « Substances non approuvées », qui inclut essentiellement les traitements évoqués précédemment.

- La suppression des « préparations dérivées des plaquettes » de la liste, faute de preuve quant à leur capacité à améliorer les performances

- La suppression des déclarations d'usage pour certaines substances non interdites (salbutamol, salmétérol par inhalation, les glucocorticoïdes par voie intra-articulaire, péri-articulaire, intradermique et inhalation, les dérivés de plaquettes autrement que par voie intramusculaire)

- Le soutien apporté à 34 nouveaux projets de recherche subventionnés à hauteur de 4,6 millions de dollars. Ces derniers s'attacheront à trouver des avancées en matière de « détection du dopage génétique, de profilage stéroïdien, de manipulations sanguines », et de façon générale des nouvelles solutions d'identification et de détection de nouvelles substances et

méthodes de dopage. Ce volet constitue un pôle d'investissement majeur pour l'Agence qui s'entoure pour cela d'experts de l'industrie pharmaceutique et biotechnologique et d'autres scientifiques de renommée internationale.

- Une nouvelle note sur la localisation des sportifs à soumettre aux contrôles, note qui vise à éclairer les organismes sur la procédure à suivre dans ce processus de localisation et à en expliquer les raisons.

A noter : fin 2013 se tiendra la 4ème conférence mondiale sur le dopage qui sera l'aboutissement de la prochaine révision du code mondial antidopage. La ville d'accueil sera annoncée le 21 Novembre prochain.

« 124 résultats ont été constatés suspects avec 188 substances non-autorisées décelées »

L'actualité du CDOS 94

David DOULLET honoré en Val-de-Marne



La ville de Nogent-sur-Marne a édifié un espace sportif comprenant un Pôle des arts martiaux, et a pensé à David Douillet pour en porter le nom. David a gentiment accepté cette demande. L'inauguration a été faite par Monsieur le Maire, Jacques J.P. Martin, et Monsieur Jean Jacques Pasternak, Adjoint au Maire délégué au sport. De nombreuses personnalités ont répondu à l'invitation ; Christian LOPES a assisté à cette cérémonie où il fut invité à signer le livre d'or pour l'occasion.

Monsieur le Maire a mis en évidence la qualité des installations, à juste titre, et la maîtrise du coût de l'investissement qui est resté dans un prix conforme aux devis de l'architecte. Cette nouvelle structure dédiée aux sports de combat, sera largement utilisée par tous les publics, scolaires, membres des associations et compétiteurs confirmés.

David Douillet, député et double champion olympique, a su trouver les mots justes pour exprimer son émotion, et s'est adressé tout particulièrement à tous les jeunes présents. Il a mis en avant les valeurs qui leurs sont données et qu'ils porteront dans leur cœur tout au long de leur vie. En ce qui le concerne, il a indiqué que cet apprentissage de la vie avait été bien plus important que toutes les médailles de sa carrière. Ce discours simple et sincère, car il n'était pas préparé, a plu. Il a donné sa vision du sport d'une manière brillante, ce qui montre qu'un sportif de très haut niveau peut se reconverter heureusement et savoir se mettre au service des autres. Il s'est prêté au jeu des photos que les jeunes n'ont pas manqué de lui demander, ce sera sans doute un très bon souvenir pour chacun d'eux.

Nous avons largement évoqué, dans notre numéro précédent,

son rapport sur l'avenir du sport. Une analyse a été faite par l'un de nos rédacteurs qui appelle, il nous semble à un dialogue avec l'intéressé. Profitant de l'occasion, il lui a été demandé s'il accepterait de venir dans notre département pour exposer ses idées et répondre aux questions qui ne manqueraient pas de lui être posées. Il a accepté le principe et nous prendrons contact avec son cabinet, après avis de notre comité directeur.

Il faudra sans doute attendre le prochain remaniement gouvernemental, pour pouvoir lancer l'invitation officielle, car nul n'ignore que David Douillet pourrait être pressenti au poste de Secrétaire d'Etat, si l'actuelle Secrétaire n'était pas reconduite dans ses fonctions. Il est certain que David a un bel avenir politique dans la majorité actuelle, de par sa notoriété, outre ses propres qualités d'orateur.

« venir dans
notre
département
pour exposer ses
idées et répondre
aux questions »

Comptes-rendus des assises sur le développement durable et de la réunion sur la politique sportive francilienne

Le CDOS était présent à ces deux réunions pour lesquelles, vous trouverez un bref résumé dans les Echos 94.

Pour consulter les comptes-rendus détaillés de ces deux grands rendez-vous, vous pourrez vous rendre sur notre

site Internet, rubrique [Actualités](#) dans laquelle nous vous mettrons prochainement à télécharger les documents correspondants.

En attendant vous pouvez déjà consulter l'annonce de ces réunions sur les sites du [CRO-](#)

[SIF](#) et de la [Région Ile-de-France](#).



Le CDOS était présent...

- Le 2/10 à Choisy le Roi pour l'AG du CD de Tir Sportif — J. CELERIER
- Le 9/10 à Villejuif pour le séminaire « Activité physique et cancer: c'est possible » - J.LOPES
- Le 10/10 à Saint Maur des Fossés pour la Saint Maurienne — J.CELERIER, C. CORDIER et A. LOUVARD
- Le 13/10 à Nogent pour l'inauguration de l'espace David Douillet — C. LOPES
- Le 15/10 à Créteil pour l'AG du CD d'Athlétisme — C.LOPES
- Le 19/10 à Paris pour les Assises Territoriales du sport et du développement durable en Ile-de-France — J.P. HEURTEFEU



Les Echos 94

AG du CD de Tir Sportif

Cette assemblée s'est tenue le Samedi 2 Octobre, au stand du G.A.T de Choisy-le-Roi. Les rapports moral et sportif ont constaté une très légère augmentation des effectifs passés de 1549 à 1553 licenciés, et des résultats sportifs équivalents aux années antérieures avec un point d'orgue, une championne de France en carabine (cf. Scoop n° 205).

Le point qui a retenu l'attention de tous, est le constat de la diminution des subventions (CNDS et Conseil Général) et les inquiétudes sur la pérennisation de ces aides qui amènent à réduire les actions et limiter les aides aux clubs pour leurs écoles de tir.

Une première décision a consisté à demander l'augmentation des cotisations des clubs, mais cette solution provisoire n'est qu'un expédient. Il est à noter que l'ensemble des comités départementaux, font la même observation et affichent les mêmes craintes.

Développement durable

Les assises territoriales du sport et du développement durable en Ile-de-France ont été organisées par la DRJSCS et le CROSIF à la Maison du sport français le 19 octobre 2010.

Quatre thèmes ont été traités:

- Compétitions et événements sportifs
- Pratiques sportives durables
- Education et formation
- Sport et santé.

Il en résulte trois axes :

- L'écologie : respect de la nature, diminuer les produits jetables, restreindre les transports polluants, produits et personnes....
- Sociale : intégration des personnes en difficulté ou handicapées
- Economique

Plus de 100 représentants du mouvement sportif, des services de l'Etat, des collectivités, des ONG environnementales et du secteur économique étaient présents pendant toute cette journée. Ces assises ont été clôturées par la Secrétaire d'Etat aux sports Mme Rama YADE.

La Saint Maurienne 2010

Le 10 Octobre 2010, s'est déroulée la 2ème édition de cet événement qui a rassemblé plus de 600 participants sur une course à pied de 10km, une course familiale « Bike and Run » sur 7 km et un cross pour les jeunes de 8 à 14 ans. Les arrivées se sont faites au stade Chéron. La remise des récompenses a eu lieu en présence des représentants de la municipalité, des associations organisatrices (VGA, CD d'Athlétisme...), des invités et amis.

A l'an prochain !

Un jeune et joli trio en selle

Le Poney Club de Villeneuve-le-Roi peut être fier de ses championnes qui ont décroché une deuxième place au Championnat de France Equifun en Juillet dernier.

Du haut de leurs 11 ans, elles ont déjà de grandes ambitions: l'Or. Leur état d'esprit les désigne déjà comme de grandes gagnantes quoi qu'il arrive ! Félicitations!

Nouveau club de Taekwondo

Le Taekwondo-Hapkido Club de Joinville vous ouvre ses portes les mardis, jeudis et samedis pour vous faire découvrir cette discipline sur les axes du combat réel et de l'auto-défense. Le cours d'essai est gratuit alors n'hésitez plus à contacter Olivier au 06.66.07.78.38 ou à olivier.tkd@sfr.fr.

Squash, la performance

A seulement 21 ans, la Cristolienne Camille Serme s'inscrit dans l'histoire du squash en étant la première Française à atteindre les demi-finales d'un Championnat du Monde, en l'occurrence celui Individuel Femmes qui s'est déroulé en Egypte du 15 au 22 Septembre. On lui souhaite d'autres beaux résultats dans un avenir proche!

Tour de France 2011

Avant de pénétrer dans Paris, la dernière étape, dont le départ sera donné à Créteil, traversera notre département. Espérons qu'un francilien sera en jaune car ce n'est plus arrivé depuis 1989 et c'était le regretté Laurent FIGNON qui portait la célèbre tunique jaune. C'est d'ailleurs ce tour qu'il perdit de 8 secondes.

Forum Sport Loisir, Tourisme et Territoires

En cette période de bouleversements dans le sport aussi bien dans l'organisation du mouvement sportif que dans son mode de financement, voici un forum qui pose les bases d'une discussion indis-

pensable quant à l'avenir du mode sportif et de sa structure telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Les 22, 23 et 24 novembre à la Porte de Versailles, se tiendra le forum Sport Loisir, Tourisme et Territoires au cours duquel vont avoir lieu une douzaine de conférences ayant trait à l'aspect économique du sport. Si vous souhaitez en savoir plus, consultez le programme sur notre site Internet, rubrique Actualités. Vous y trouverez également le bulletin d'inscription à retourner avant le 10 Novembre.

Politique sportive régionale

Le Conseil Régional d'Ile-de-France a organisé le 21 Octobre, à la Maison du Sport Français, une demi-journée sur la politique sportive francilienne de demain.

Au préalable, huit ateliers regroupant près de 200 acteurs du sport francilien ont travaillé sur huit thématiques : Sport et santé, l'homme en mouvement, Sport et développement durable, Le Sport féminin, La problématique « jeunesse », L'aide au bénévolat, Vers un schéma régional des équipements sportifs, La formation, Les grands événements et l'animation populaire.

Le résultat de ces ateliers a été présenté sous forme de deux tables rondes : les conditions du développement du sport en Ile-de-France et la place du sport dans la société.

Suite à cette réunion, le Conseil souhaite organiser rapidement une « Conférence Régionale du Sport en Ile-de-France »

CCNS: Augmentation du SMIC et des Salaires Plancher de groupe

L'avenant n°51 du 7 juillet 2010 propose une modification : des salaires minimums de groupe, et du salaire minimum conventionnel (SMC) sur lequel sont calculés les salaires de groupe et la prime d'ancienneté.

Ainsi le SMC passera de 1294,06 € (depuis le 1er janvier 2010) à 1313,67 € (à partir du 1er janvier 2011) et chaque groupe verra également son salaire plancher modifié de la manière suivante :

- Pour les salariés effectuant plus de 10 heures hebdomadaires, nous devons appliquer les tableaux suivants :

GROUPE	MAJORATION
1	SMC majoré de 5,21 %
2	SMC majoré de 8,21 %
3	SMC majoré de 17,57 %
4	SMC majoré de 24,75 %
5	SMC majoré de 39,72 %
6	SMC majoré de 74,31%

GROUPE	MAJORATION
7	24,88 SMC
8	28,86 SMC

- Pour les salariés effectuant 10 heures hebdomadaires ou moins, nous appliqueront les tableaux suivants :

GROUPE	MAJORATION
1	SMC majoré de 9,21 %
2	SMC majoré de 12,72 %
3	SMC majoré de 22,26 %
4	SMC majoré de 29,74 %
5	SMC majoré de 44,71 %
6	SMC majoré de 79,29 %

GROUPE	MAJORATION
7	26,12 SMC
8	30,30 SMC



Exemple :

Le salaire minimum d'un salarié classé en groupe 3, à plein temps du groupe 3 est actuellement de SMC + 17,8% (1294,06 + 17,8 %) soit 1524,41 €. A partir du 1er janvier 2011, après extension de cet avenant, il devrait être de SMC + 17,57% (1313,67 + 17,57 %) soit 1544,49 €.

Prime d'ancienneté:

Notez également que le nouveau SMC influera sur le calcul de la prime d'ancienneté. Conformément à l'article 9.2.3 de la CCNS, et de manière générale, la prime d'ancienneté de certains de vos salariés augmentera pour la paye de novembre 2010. L'augmentation sera au prorata en novembre 2010 (du 26 novembre au 30 novembre) et pleine à partir de décembre 2010.

En effet, au 26 novembre, se seront écoulés 24 mois depuis le premier versement ; conformément à l'article 9.2.3 de la CCNS : « 2. *Tant que le taux total de la prime d'ancienneté n'est pas égal à 15 %, le taux de cette prime est augmenté de 1% après chaque nouvelle période de 24 mois de travail effectif.* »

Pour plus de renseignements et vérifier la date d'extension de l'avenant vous pouvez contacter le CRIB au 01.48.99.78.32

Service Civique Volontaire

Désormais, le service civique volontaire se substitue au service civil volontaire ainsi qu'à plusieurs autres dispositifs existants fondés sur le volontariat. Son objectif est d'offrir à tous les jeunes l'opportunité de s'engager, de donner de leur temps à la collectivité, tout en vous aidant à vous développer.

Ainsi, la personne volontaire remplissant les conditions pourra souscrire avec une personne morale agréée (association...) ou un service public (collectivité locale, administration,...) un contrat de service civique.

Entre 16 et 25 ans, l'engagement variera entre 6 mois et 1 an (24h/7js mini). Une indemnité lui sera versée directement par l'Etat à hauteur de 440 € par mois, complétée par un montant d'au moins 100 € par la structure d'accueil. Les personnes cibles (ZUS...) se verront attribuer une bourse complémentaire de l'Etat de 100 €. Pour les plus de 25 ans (sans limite d'âge), l'engagement sera de 6 à 24 mois. L'indemnisation de la part de la structure d'accueil pourra se faire entre 100 et 671 € net et ils bénéficieront d'une couverture sociale complète financée par l'Etat.

Plus de renseignements (missions disponibles ou à proposer, missions à proposer, obtention de l'agrément,...) sur www.service-civique.gouv.fr



CDOS 94

2 rue Tirard
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax: 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org
[Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org](http://www.cdos94.org)
Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Jacques CELERIER, Alain CHALLANT, Romain LEGRAND, Christian LOPES, Jessica LOPES et Dominique VIERNE

Traitement et documentation : Nathalie LASSOUED, Christian PLAT et Jean-Claude RAOULX.

Sources : Le Figaro, Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...